

**CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES DEUX-SEVRES**

Siège et secrétariat : 9 rue Chaigneau – CS 80030
79403 SAINT MAIXENT L'ECOLE CEDEX

☎ 05. 49. 06. 08. 50. et 05. 49. 06. 08. 56.

Internet : www.cdg79.fr / e.mail : cdg79@cdg79.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 DECEMBRE 2022

DELIBERATION N° 11 : Composition du comité social territorial – Avis du Conseil d'administration sur la désignation des représentants des collectivités

L'an deux mil vingt-deux, le douze du mois de décembre, le Conseil d'administration du Centre de gestion s'est réuni à SAINT-MAIXENT-L'ECOLE, rue de l'Abbaye, sous la présidence de Monsieur Alain LECOINTE.

Date de convocation : 2 décembre 2022

Etaient présents : 17 membres titulaires et suppléants

M. Alain LECOINTE, Mme Sylvie COUSIN, M. Roland MORICEAU, M. Hervé LE BRETON, M. Johnny BROUSSEAU, M. Michel CHANTREAU, M. Jean-Marc BERNARD, Mme Chantal BRILLAUD, M. Patrice CESBRON, Mme Maryse CHARRIER, Mme Claudine GRELLIER, Mme Murielle HEURTEBISE-DANIAUD, Mme Nadine KIMBOROWICZ, M. Jean-François MOREAU, M. Jean-François RENOUX, M. Stéphane BAUDRY, M. Olivier POIRAUD.

- Monsieur DARBON, Trésorier - présent

Etaient excusés : Mme Marie-Noëlle BEAU, M. Jacques BILLY, Mme Corine MICOU, Mme Marie-Pierre MISSIOUX, Mme Laurence VIOLLEAU, M. Jean-Michel RENAULT.

Monsieur le Président rappelle au Conseil d'administration la délibération en date du 28 mars 2022 fixant, dans le cadre du paritarisme (soit un collège des représentants des personnels et des collectivités), la composition du Comité social territorial à huit représentants titulaires et huit représentants suppléants (applicable à l'issue des élections professionnelles du 8 décembre 2022).

Par délibération du 11 juillet 2022, le Conseil d'administration a par ailleurs décidé de créer, selon les mêmes conditions de composition, une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (FSSCT), exerçant en complément du Comité social territorial des attributions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

Il revient alors au Président du Centre de gestion de désigner par arrêté ces représentants parmi les élus issus des collectivités et des établissements employant moins de 50 agents affiliés, après avis du Conseil d'administration.

Pour rappel, le Comité technique/Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail est actuellement composé de 7 membres titulaires et 7 membres suppléants, comme suit :

| Membres titulaires | Membres suppléants |
|---|--|
| Mme Sylvie COUSIN – Vice-présidente de la communauté de communes du Mellois en Poitou | M. Michel CHANTREAU Vice-président du SERTAD |
| M. Hervé LE BRETON- Adjoint au Maire de Parthenay | M. Gérard LABORDERIE - Maire de Magné |
| Mme Chantal BRILLAUD - Conseillère municipale de Fressines | M. Philippe MAUFFREY Maire de Mauzé-sur-le-Mignon |
| M. Patrice CESBRON – Conseiller municipal de Thouars | Mme Marie-Pierre MISSIOUX Maire de Cherveux |
| Mme Murielle HEURTEBISE-DANIAUD Maire d'Exoudun | M. Marcel MOINARD - Maire d'Amuré |
| M. Jean-Michel RENAULT – Maire d'Azay sur Thouet | M. Michel RICORDEL - Maire de Souvigné |
| Mme Laurence VIOLLEAU – Adjointe au Maire de Vouillé | Mme Nadine KIMBOROWICZ – Conseillère municipale de Plaine-et-Vallées |

Monsieur le Président informe de la désignation des membres pour compléter la composition du Comité social territorial du Centre de gestion, le nombre de membres titulaires et suppléants étant désormais fixé à 8 au lieu de 7.

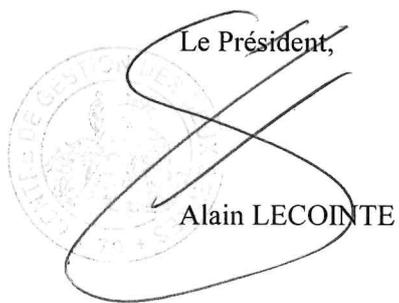
Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DESIGNNE les membres qui siégeront au Comité social territorial du Centre de gestion, et au sein de sa formation spécialisée, comme suit :

| Membres titulaires | Membres suppléants |
|---|--|
| Mme Sylvie COUSIN – Vice-présidente de la communauté de communes du Mellois en Poitou | M. Michel CHANTREAU Vice-président du SERTAD |
| M. Hervé LE BRETON - Adjoint au Maire de Parthenay | M. Gérard LABORDERIE - Maire de Magné |
| Mme Chantal BRILLAUD - Conseillère municipale de Fressines | M. Philippe MAUFFREY Maire de Mauzé-sur-le-Mignon |
| M. Patrice CESBRON – Conseiller municipal de Thouars | Mme Marie-Pierre MISSIOUX Maire de Cherveux |
| Mme Murielle HEURTEBISE-DANIAUD Maire d'Exoudun | M. Marcel MOINARD - Maire d'Amuré |
| M. Jean-Michel RENAULT – Maire d'Azay sur Thouet | M. Michel RICORDEL - Maire de Souvigné |
| Mme Laurence VIOLLEAU – Adjointe au Maire de Vouillé | M. Jean-Marc BERNARD – Maire de Geay |
| Mme Nadine KIMBOROWICZ – Conseillère municipale de Plaine-et-Vallées | M. Jean-François RENOUX – Maire d'Azay le Brûlé |

Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers, pour excès de pouvoir, dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

Ainsi délibéré et signé après lecture,

Le Président,

Alain LECOINTE

Délibération télétransmise en Préfecture le : **20 DEC. 2022**

Accusé réception le : **20 DEC. 2022**

EXÉCUTOIRE

Publiée le : **20 DEC. 2022**

Certifiée conforme à l'original

Saint-Maixent-l'École, le : **20 DEC. 2022**

Pour le Président et par délégation,

Le Directeur général,
Cyrille DEVENDEVILLE

Pour le Président et par délégation,
la Directrice Générale Adjointe,


Nathalie BOISSONNOT